Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260305-2026_03_21-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTGERMONT (ILLE-ET-VILAINE)

Délibération n° **2026 – 03 - 21** - Séance du 05 mars 2026

En exercice : **20**

Présents : **17**

Qui ont pris part à la délibération : **17**

Date de la convocation : **19 février 2026**

Date de l'affichage : **19 février 2026**

L'An deux mille vingt-six, le **jeudi cinq mars** à **vingt** heures **trente**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire.

Présents : Laurent PRIZÉ, David MAURUGEON, Véronique TAVERNIER, Hervé LHERMITTE, Florence HUGUENIN, Jean-Yves QUÉLENNEC, Nathalie LE DÉVÉHAT, Stéphane GUILLOU, Isabelle LOMMERT, Jérôme MARQUET, Bertrand GUITTON, Bertrand MARCHERON, Sylvain ROBERT, Dominique RICHARD ; Rémy GENDROT, Delphine COËTMEUR ; Caroline GAVARD.

Excusée : Aurélie de la MOTTE ROUGE

Absents : Anne-Sophie DESMOTS ; Léonce GUIÉNO

Secrétaire de séance : Delphine COËTMEUR

CREDITS SCOLAIRES 2026 ECOLE PUBLIQUE GERARD PHILIPPE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de participations pour 2026 examinées par la commission Finances réunie le 02 février 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'accorder aux écoles publiques les participations suivantes :

- **44,40 € par élève montgermontais**, ou élève résidant dans une commune participant aux frais de fonctionnement de l'école, ou enfant du Voyage sur l'aire d'accueil de MONTGERMONT, pour l'acquisition de fournitures scolaires, soit :

• Élémentaire	44,40 € X 146 élèves =	6 482.40 €
• Maternelle	44,40 € X 70 élèves =	3 108.00 €
Total :		9 590.40 €

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260305-2026_03_21-DE

- **13,50 € par élève montgermontais**, ou élève résidant dans une commune participant aux frais de fonctionnement de l'école, ou enfant du Voyage sur l'aire d'accueil de MONTGERMONT, pour l'acquisition de matériel pédagogique collectif d'enseignement, soit :

• École élémentaire	13,50 € X 146 élèves =	1 971,00 €
• École maternelle	13,50 € X 70 élèves =	945,00 €
	Total :	2 916,00 €

▸ Demande l'inscription de ces crédits au budget 2026 de la commune.

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Delphine COËTMEUR

Le Maire
Laurent PRIZÉ